ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de la santé, de la solidarité,
du travail et de l'emploi

Papeete, le 23 septembre 2020

N° **35-2020**/CR.COM

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2019 DE L'INSTITUT D'INSERTION MÉDICO ÉDUCATIF ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

Réunion du Mardi 15 septembre 2020 à 14 h 00

Présidence de M^me^ Virginie Bruant
présidente de la commission

(La commission démarre ses travaux à 14 h 02)

Fonctions	Prénom Nom	Présence	Observations
Présidente	Virginie Bruant	présente	
Vice-présidente	Sylvana Puhetini	absente	Lettre d'absence + Procuration à Virginie Bruant (APF 7517 du 15-9-2020)
Secrétaire	Monette Harua	présente	
Membres	Romilda Tahiata	présente	
	Angélo Frebault	présent	
	Teura Tarahu-Atuahiva	présente	
	Yvannah Pomare-Tixier	présente	
	Vaitea Le Gayic	présente	
	Éliane Tevahitua	présente	
A également participé à titre consultatif :			
Représentant	John Toromona		Arrivé à 15 h 12

PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2019 DE L'INSTITUT D'INSERTION MÉDICO ÉDUCATIF ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT
(Lettre n° 4747/PR du 31-7-2020)
Présenté par M^mes^ Monette Harua et Romilda Tahiata

Défendu par :
– M. Christian Fouet, directeur de l'Institut d'insertion médico-éducatif (IIME),
– M. Frédéric Gioria, responsable administratif et financier de l'IIME.

DISCUSSION SUR LE PROJET DE RAPPORT

M. John Toromona : Pour avoir été présent régulièrement aux réunions du conseil d'administration, même si j'ai raté la dernière à cause du confinement, une équipe très sérieuse qui a toujours répondu aux besoins des différents établissements. Il fallait s'attendre à ce résultat négatif dans le sens où l'établissement avait quand même un bon fonds de roulement (200 millions), et on s'était mis d'accord d'ailleurs au niveau du conseil d'administration pour utiliser un peu de ces fonds-là pour réaliser quelques travaux : travaux de construction sur Taravao, mais de l'investissement également.

Et je tiens à remercier toutes les équipes des différents centres, la direction bien sûr qui a toujours essayé de répondre aux besoins de nos enfants handicapés.

La présidente : Peut-être que le directeur peut nous dire un petit mot sur comment l'Institut vit avec la Covid, comment il traverse la crise sanitaire, les problématiques qu'il rencontre, les besoins que vous pouvez avoir aujourd'hui et demain en termes budgétaires.

M. Christian Fouet : Effectivement, 2019, c'était le paradis parce que, le Covid étant arrivé, il a fallu qu'on gère dans l'urgence des choses qu'on n'a pas l'habitude de gérer. Et puis, le Pays nous a retiré sur le fonds de roulement 144 millions. Donc, c'est vrai que là où on était un petit peu confortable, on se retrouve maintenant en ric-rac. Heureusement qu'on a pu finir inaugurer l'IIME PRO de Taravao en octobre 2019, donc il a pu ouvrir pour cette année 2020.

On est resté en confinement pendant un mois, du moins les enfants et le personnel ; l'équipe de direction était en télétravail et on se voyait une fois par semaine, en présentiel, pour régler les problèmes quotidiens. Nous avons réouvert deux semaines avant les écoles, en prenant bien sûr toutes les mesures possibles et inimaginables : prendre des grands bus là où il y a plus d'enfants pour qu'ils aient la distanciation, on a fourni des masques le matin dans les bus qu'il faut laver automatiquement à l'arrivée sur le site et redonner propres le soir quand l'enfant reprend le bus, on a mis la distanciation sociale et les gels un petit peu partout… Les équipes ont vraiment joué le jeu.

Ce qui nous a vraiment étonné par rapport aux enfants, c'est quand les enfants sont revenus après le confinement, tous connaissaient les gestes barrières, tous avaient des masques et avaient compris les choses. On n'a pas eu de mal, on se disait « ils vont avoir du mal, ils vont s'arracher les masques ».

On s'est remis au travail petit à petit. Au début, beaucoup de parents ont gardé les enfants par peur. On a tourné autour de 30 % de présence jusqu'au mois de fin juin. On a ouvert exceptionnellement pendant tout le mois juillet ; on était aux alentours de 40 ; et depuis la rentrée, on tourne autour de 75 en taux de présence, ce qui est bien. On est en contact permanent avec les familles pour les rassurer. Ce sont les familles qui ont des enfants lourdement handicapés qui rechignent un petit peu — et ça se comprend — à les amener, ils ont peur. Donc, on a mis en place un système où les kinésithérapeutes ou autres vont à domicile faire les prises en charge et on garde le contact avec les familles.

Pour cette année, on a reporté pas mal de travaux qui étaient prévues sur l'année prochaine, espérant que l'année prochaine, on acceptera notre budget qui a été réalisé, là.

Honnêtement, tout le monde joue le jeu. À ce jour, on n'a pas de cas chez les enfants, on a deux personnels qui sont testés actuellement.

La présidente : Il est vrai que ces enfants sont restés confinés quand même pendant quasiment un mois et demi, plus les parents qui n'ont pas voulu forcément les remettre à l'école après. J'aimerais savoir si vous avez senti que ce décrochage obligatoire a rajouté des problématiques supplémentaires dans leur cursus ou, au contraire, s'ils se sont vite réadaptés.

M. Christian Fouet : Oui, ils étaient contents de retourner à l'IIME. En tous les cas, ils ont dit qu'ils s'ennuyaient à la maison et qu'ils étaient hyper contents de retrouver les copains, malgré le masque et les contraintes. C'est un petit peu différent pour les enfants lourdement handicapés qui ne peuvent pas trop nous dire ce qu'ils ressentent et des fois ont du mal à garder le masque. Et puis, on a adapté aussi toutes nos activités en les faisant plus à l'extérieur.

M^me^ Éliane Tevahitua : Sur les moyens en personnel dont vous disposez, le tableau qui figure dans l'exposé des motifs fait état de 16 postes vacants. Je voudrais savoir si ces postes vacants correspondent au profil d'emplois qui sont actuellement occupés par les vacataires.

M. Christian Fouet : Pas automatiquement ! On a un *pool* de 16 postes effectivement qui ne sont pas budgétisés. Ces dernières années, on avait plus d'une vingtaine de postes. En fait, l'on s'est rendu compte qu'on avait beaucoup de difficultés à trouver du personnel paramédical ou médical en salariat — ça ne paie pas beaucoup. Par contre, dès qu'on a des paramédicaux en vacation, c'est plus intéressant pour eux et pour nous et on est sûr que les prises en charge sont faites. C'est-à-dire qu'ils sont payés tant d'heures par semaine ; on sait que, pendant ces heures-là, ils sont là et on sait quand ils ne sont pas là. Et on garde ces postes au cas où on en aurait besoin.

Parce que je l'avais expliqué déjà l'année dernière mais ça ne change pas, on navigue un petit peu, on ne sait pas quel type d'enfants nous allons recevoir l'année prochaine. Par exemple, cette année, on a eu énormément de petits (5-6 ans) alors que l'on n'en n'avait pas depuis quelques années. Il peut arriver que nous ayons des adolescents ; là, on en a plus aucun. C'est en fonction aussi des écoles, avec les ULISS qui prennent les enfants ou pas, cela fait des entrées chez nous ou pas. Mais, actuellement, on couvre vraiment tous les besoins des enfants.

L'autre bénéfice à avoir des gens en vacation surtout les paramédicaux, c'est que lorsqu'on fait le point sur l'enfant, il peut avoir besoin par exemple de deux séances de kiné pendant six mois. Et lorsqu'on fait la prochaine réunion, on va s'apercevoir qu'il en faut trois ou une, donc on peut réadapter les conventions le temps de prise en charge des paramédicaux.

M. John Toromona : Le directeur parlait de la joie des enfants de reprendre la prise en charge en structure spécialisée, c'est également ce que l'on a constaté à Moorea. Mais on a quand même constaté une régression des enfants qui, pendant le confinement, n'avaient plus de prise en charge (kiné, orthophoniste, etc.). Le confinement a quand même touché les enfants. Et je pense que là-bas ça doit être pareil.

M. Christian Fouet : Il y a beaucoup plus d'handicapés moteurs sur Moorea. Nous, c'est plus de la défiance intellectuelle.

Au niveau de l'école, avec l'arrivage tardif… pendant le confinement, on ne sait pas trop ce qui s'est passé. C'est la DGEE qui gérait ça. Et depuis que les nouveaux sont arrivés, il y a eu des cas du Covid chez eux, donc ils ont été absents, il y en a qui sont repartis en métropole… Donc on a eu un peu de mal à reprendre l'école. Et ça, ça doit manquer un petit peu quand même. On n'a pas fait de statistiques mais je pense que oui.

M^me^ Teura Tarahu-Atuahiva : D'abord, j'aimerais savoir ce qu'il se passe pour les enfants qui atteignent l'âge maximal de 20 ans.

Ensuite, est-ce que les établissements accueillent d'autres enfants handicapés par an ? Est-ce que vous accueillez plus d'enfants handicapés par an, chaque année ? Ou ça se stabilise ? Est-ce qu'il y a une augmentation exactement ?

M. Christian Fouet : Comme je le disais tout à l'heure, effectivement, ça dépend des années. Il y a des années, comme cette année, où on a commencé avec 207 enfants en tout.

S'agissant de la problématique des enfants de 20 ans, c'est quelque chose dont on parle depuis des années et on en a encore parlé hier au ministère. La sortie des enfants de 20 ans reste problématique. On pense pouvoir palier un petit peu à ça avec l'IMPRO de Taravao qui va former à la permaculture, l'agriculture, etc. Peut-être qu'on pourra trouver des débouchés pour les enfants. On n'a pas la chance de Moorea. À Moorea, ils ont les hôtels, le tourisme, des sorties, etc. ; ce que l'on n'a pas, ni sur Pirae, ni sur Paea.

On n'a pas de liste d'attente par contre. On a les statistiques des sortants par an. Après 20 ans, donc on fait rentrer au fur et à mesure. Il y a aussi beaucoup de parents qui reprennent leur enfant avant 20 ans pour retourner dans les îles. Et pour moi, c'est une bonne chose parce qu'au moins, dans les îles, on est sûr qu'ils auront un petit quelque chose.

M^me^ Teura Tarahu-Atuahiva : Les parents s'occupent de leur enfant après l'âge de 20 ans ?

M. Christian Fouet : Cela dépend. Tous les enfants sortent avec un projet qui, en fonction du handicap, est différent : aller dans une structure pour adultes, les parents ont un projet de vie et retournent dans les îles pour faire de la pêche, du coprah, les STH, des petits CDD, des CAE. On tend vers cela.

M. John Toromona : L'avantage de Moorea, c'est d'avoir le centre des enfants et celui des adultes. Ce qui fait que les enfants qui sortent de leur centre viennent chez les adultes et, à partir de là, on les accompagne jusqu'à l'insertion professionnelle. Il faudrait peut-être avec quelques personnes prévoir une association qui permettrait la création d'une structure d'accueil pour adultes. C'est-à-dire que les enfants qui sortiraient de l'IMPro pourraient être accompagnés par cette structure jusqu'à l'insertion professionnelle.

La présidente : Ils ne peuvent pas intégrer l'APRP (Ateliers pour la réinsertion professionnelle) après ?

M. John Toromona : Ou bien l'APRP.

Cette association pourrait, éventuellement, se charger des différentes orientations et du suivi. Parce que, aujourd'hui, même les insertions professionnelles de jeunes, nous sommes toujours derrière au niveau de leur suivi sur leur lieu de travail. Ça continue même s'ils sont en insertion professionnelle depuis 10 ans. Tous les trois mois, on passe régulièrement voir quelle est leur manière d'être, s'ils sont toujours présents, s'ils sont toujours à l'heure… On doit toujours faire le suivi, on ne peut pas les lâcher. Peut-être qu'il serait possible de développer ce dispositif pour l'IIME. Parce qu'on n'a pas le SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) mais on a le SSID (Service de suivi et d'interventions à domicile) qui permet d'aller voir nos jeunes sur leur poste de travail ou dans les familles.

M. Christian Fouet : Pour ce qui nous concerne, on a sur nos tablettes un suivi de 20 à 23 ans mais on n'a pas de prix de journées pour ça. Et donc, c'est souvent les parents qui nous appellent pour des problèmes administratifs ou autres, et aussi à ce niveau-là. On n'a pas de réel suivi. On a parlé hier au ministère sur la possibilité de les garder au moins jusqu'à 23 ans. Le fait est que les centres d'handicapés adultes sont *full* (Turuma, Rima here, entre autres). C'est un effet d'entonnoir à l'envers.

M. John Toromona : Il y a également un gros souci certainement concernant cette commission de la santé qui peut se pencher sur la situation, par exemple, de l'allocation spéciale handicapé que bénéficie un enfant jusqu'à l'âge de 20 ans. Mais celui-ci bénéficie à partir de 50 %. Dès qu'il a 50 % de handicap, il peut bénéficier d'une allocation spéciale handicapé. À 20 ans, il passe à la Cotorep où il ne perçoit une allocation qu'à partir de 80 %. S'ils ont bénéficié d'une allocation spéciale handicapé jusqu'à l'âge de 20 ans, dès qu'il passe à la COTOREP, ils n'ont plus rien. Ils perdent la prise en charge en établissement spécialisé et l'allocation spéciale handicapé et ils n'ont plus rien.

La présidente : Ce qui a changé récemment, c'est qu'ils ne perdent plus l'allocation quand ils ont un petit travail à côté. Ils gardent leur rémunération pour leur travail de salarié et leur allocation. Auparavant, quand une personne handicapée avait une allocation COTOREP et qu'elle arrivait à trouver un petit travail, elle perdait cette allocation.

M. John Toromona : Effectivement, c'est le nouveau texte que l'on vient de voter ; c'est très bien. Mais il faudrait revoir également le pourcentage par rapport au handicap pour l'attribution d'une allocation.

M. Christian Fouet : J'ajoute que les parents ont une aide financière via la SH avec des petits enfants. Non seulement ils n'ont plus d'aide à 20 ans, mais ils se retrouvent avec un adulte qui est beaucoup plus difficile à prendre en charge qu'un enfant. Or, ils n'ont plus aucune ressource.

La présidente : Effectivement, il faudrait y réfléchir. Et je pense que c'est un sujet qui doit déjà être à l'étude au ministère.

M. John Toromona : Par rapport à la création de structures pour adultes, il est vrai que Turuma, Huma mero, Rima here sont saturés également aujourd'hui.

M. Christian Fouet : Même THTI (Taatiraa huma Tahiti iti) est saturé.

La présidente : Certes, ils sont saturés mais vous disiez, me semble-t-il, qu'il n'y a pas de liste d'attente dans votre établissement. Est-ce valable aussi pour les autres établissements ?...

M. Christian Fouet : Il y a des listes d'attente pour les adultes et les enfants alors qu'avant, on travaillait aussi sur les projets. Et pour parler de l'APRP, c'est l'effet de l'entonnoir à l'envers aussi, les gens restent tout le temps-là alors que, normalement il y a une réinsertion pour aller dans d'autres entités.

M. John Toromona : Avec l'APRP, on était bloqué. Ils recrutaient des personnes handicapées, jusqu'à ne plus pouvoir en accueillir, alors que leur objectif est de préparer des futurs employés au sein d'une entreprise. Donc, l'on essaie de modifier son mode de fonctionnement et nous avons pu négocier avec l'APRP pour que, de ces ateliers, sortent le plus de personnes possible à placer en entreprise et qu'ils soient réellement un lieu pour apprendre aux personnes handicapées un travail.

M^me^ Romilda Tahiata : J'aimerais savoir s'il y a un suivi, pour les personnes handicapées de moins de 20 ans qui rentrent dans les îles, au moins psychologique.

M. Christian Fouet : Non, ceux qui rentrent dans les îles sont suivis par la DSFE ou alors ce sont des enfants, certes, qui ne savent ni lire ni écrire, qui ont des niveaux CE2, mais qui sont costauds pour travailler le coprah, la pêche ou autres. Ils trouveront toujours dans le milieu familial de quoi s'occuper dans les îles. Jusqu'à maintenant, on n'a pas eu de retour d'enfant qui sont partis dans les îles.

Beaucoup de médecins, de travailleurs sociaux dans les îles qui, voyant une situation un peu confuse dans les familles ou autres, sans parler de cas graves, font venir l'enfant à l'IIME mais aussi le papa et la maman, quand ce n'est pas le grand-père et la grand-mère. Lorsque ces familles arrivent ici, elles

vont chez des *feti'i* parce qu'elles n'ont rien, et c'est là que tout commence à ne plus aller. Et, souvent, tous les gens qui sont venus de cette manière sont repartis avec des gosses problématiques.

Je ne veux pas être méchant, mais dans les arguments on a entendu dire : tu devrais aller à Tahiti avec ton fils à l'IIME, en plus il y a un *fast-food*...

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION

(La procédure d'examen simplifiée est approuvée.)

Vote sur l'ensemble du projet de délibération :
Adopté à l'unanimité avec 9 voix pour (dont 2 procurations)

La présidente : C'est un établissement que nous avions visité également l'année dernière. Nous nous étions dit qu'on irait visiter Paea et Taravao quand les conditions sanitaires s'amélioreront. On essaiera d'organiser ça avec les membres de la commission de la santé.

(L'ordre du jour étant épuisé, la réunion de la commission s'achève à 16 h 19.)

LA PRÉSIDENTE,

Virginie Bruant